**Fiche d’inscription à la brocante de l’amicale des marins au parc du jard le Dimanche 13 Juillet 2025.**

**Accueil des exposants : dès 6 heures du matin accueil des exposants à l’entrée du jard, merci de ne pas se garer devant la porte, afin de laisser l’accès libre aux organisateurs.   
  
Inscription : Merci de joindre obligatoirement la photocopie de votre carte d’identité. Attention pour 2025 attribution des emplacements au fur et à mesure de la réception du bulletin d’inscription (1er reçu = 1e place). Joindre obligatoirement avec ce bulletin votre paiement (espèces, chèques)**

**Attention :** **Les exposants doivent être présents sur la foire de l’ouverture à la fermeture, il est interdit de remballer avant 18 heures comme il est stipulé sur le règlement. La vente de boisson est interdite sur les stands.   
  
Clôture des inscriptions au mercredi 9 juillet 2025.**

**Vous devez impérativement me retourner le bon d’inscription avec la feuille de la sous-préfecture correctement et lisiblement remplie avec votre règlement Merci.  
Les professionnelles doivent me notez sur le bon d’inscription leur n° de RC ou Siret, mais également leur n° de carte d’identité. Merci**

**Monsieur ou Madame………………………………………………domicilié(e)……………...  
  
…………………………………………Mail……………………..@..............................  
  
Carte d’identité N°………………………..délivrée le……………………à………  
  
……………………………Numéro de RC pour les professionnels ……………………….  
  
Délivré le………………………………………à ………………………..**

**Réserve un emplacement de…………………mètres à 2 euros le mètre ci-joint ( 5 mètres minimum )  
chèque de……………€ à l’ordre de L’AMMAC Saint-Dizier.  
  
J’expose :………………………………………………( merci de renseigné ).**

**Bulletin  a renvoyé à : Monsieur Thiriot Jean-Marc immeuble Achille n°2  
 3 place Romain Rolland 52.100 Saint-Dizier**